

# LES PARADIGMES DÉMOCRATIQUES ET LES DROITS DE L'HOMME DANS LE BASSIN DE LA MÉDITERRANÉE

## INTRODUCTION

### 1. LES PARADIGMES DÉMOCRATIQUES ET LES DROITS DE L'HOMME DANS LE BASSIN DE LA MÉDITERRANÉE (recherche de l'équipe de l'Université de Barcelona - Prof. Bondia)

1. Description du projet
2. Objectifs du projet
3. Fondement du projet
4. Participants au projet
5. Justification du choix du sujet à développer dans ce projet
  - 5.1 *Cadre géographique: états de la région méditerranéenne*
  - 5.2. *Déterminer l'interaction existante entre la société démocratique et les droits de l'homme*
    - A) *La démocratie comme organisation politique et sociale*
      - i) *La démocratie comme une forme de gouvernement*
      - ii) *La démocratie comme un système de valeurs*
    - B) *Les droits de l'homme dans le contexte de la société démocratique*
    - C) *Les droits et les libertés reconnus à toute personne dans un régime démocratique*
6. Plan de travail
  - 6.1. *Cadre méthodologique pour l'analyse et l'évaluation des paradigmes démocratiques et des droits de l'homme*
  - 6.2. *La diversité des paradigmes démocratiques*
  - 6.3. *Essai de synthèse*
7. Suite à donner à la recherche

### 2. ELÉMENTS ESSENTIELS DE LA DÉMOCRATIE ET DES DROITS DE L'HOMME APPLICABLES À LA MÉDITERRANÉE: GRILLE DE SYNTHÈSE (recherche de l'équipe de l'Université de Rome «La Sapienza» - Prof. Zanghi)

1. Méthodologie de travail
2. Éléments essentiels de la démocratie dans le bassin de la Méditerranée
  - 2.1. *Principes et valeurs de la démocratie.*
  - 2.2. *La démocratie comme forme de gouvernement*
    - A) *La légitimité du pouvoir*
    - B) *L'exercice du pouvoir*
  - 2.3. *Dimension sociale et culturelle*
3. Les droits de l'homme dans le contexte des sociétés démocratiques dans le bassin de la Méditerranée

## PREMIÈRE PARTIE: ELÉMENTS UTILES POUR UNE DÉFINITION DE LA DÉMOCRATIE DANS LE BASSIN DE LA MÉDITERRANÉE

### 1. RECHERCHE SUR DÉMOCRATIE ET PACTE INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS CIVILS ET POLITIQUES DES NATIONS UNIES (ARTICLE 25) (recherche de l'équipe de l'Université de Roma-Tre - Prof. Spatafora)

- 1) Considérations générales
  - A) *Compétence du Comité des droits de l'homme*
  - B) *L'article 25*
- 2) Observations finales du Comité des droits de l'homme sur les rapports présentés par les États
- 3) Les communications individuelles
- 4) Observations des Rapporteurs spéciaux sur les situations nationales en matière de droits économiques, sociaux et culturels
- 5) Conclusion

### 2. LA DÉMOCRATIE EN EUROPE

#### A) LE CONSEIL DE L'EUROPE: I) LA SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE DANS LA CONVENTION EUROPÉENNE DE SAUVEGARDE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS FONDAMENTALES ET LA CRÉATION

**D'UN ORDRE PUBLIC DÉMOCRATIQUE EUROPÉEN EN MATIÈRE DE DROITS DE L'HOMME** (recherche de l'équipe de l'Université de Barcelona - Prof. Bondia)

1. Le standard juridique obligatoire de l'ordre public démocratique européen en matière de droits de l'homme
  - 1.1. *La notion d'ordre public*
  - 1.2. *Les droits et les libertés caractéristiques de l'ordre public européen*
  - 1.3. *Le noyau essentiel des droits caractéristiques de l'ordre public démocratique européen*
    - A) *Les droits de jus cogens typiques du noyau essentiel de l'ordre public démocratique européen*
    - B) *Les droits que la jurisprudence de la Cour européenne considère comme caractéristiques du noyau essentiel de l'ordre public démocratique européen*
2. Les principes fondamentaux de l'ordre public démocratique
  - 2.1. *La primauté du droit*
  - 2.2. *L'effectivité des droits*
  - 2.3. *Le pluralisme de la société*
    - A) *Le pluralisme politique*
    - B) *Le pluralisme social*
  - 2.4. *Le pluralisme juridique et culturel parmi les États Parties*
3. Le mécanisme de garantie collective prévu dans la Convention européenne comme garantie de l'ordre public démocratique européen
  - 3.1. *L'affirmation du caractère institutionnel de la garantie collective prévue dans la Convention*
  - 3.2. *La possible considération de la Convention comme un instrument constitutionnel européen dans le domaine des droits de l'homme*

**ii) JURISPRUDENCE DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME EN MATIÈRE DE «DÉMOCRATIE»** (recherche de l'équipe de l'Université de Messina - Prof. Panella)

**B) L'UNION EUROPÉENNE: I) LES CLAUSES RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME ET LES PRINCIPES DÉMOCRATIQUES DANS LES ACCORDS D'ASSOCIATION ENTRE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE ET LES PAYS DE LA MÉDITERRANÉE** (recherche de l'équipe de l'Université de Valencia - Prof. Castillo Daudi)

1. Introduction
2. Les clauses relatives aux principes démocratiques et aux droits de l'homme: Formulation
  - 2.1. *L'Accord avec l'Algérie de 2002*
  - 2.2. *L'Accord avec l'Égypte de 2001*
  - 2.3. *L'Accord avec Israël de 1995*
  - 2.4. *L'Accord avec la Jordanie de 1997*
  - 2.5. *L'Accord avec le Liban de 2002*
  - 2.6. *L'Accord avec le Maroc de 1996*
  - 2.7. *L'Accord avec la Tunisie de 1995*
  - 2.8. *L'Accord intérimaire avec l'Organisation pour la Libération de la Palestine de 1997*
3. Contenu: les principes démocratiques et les droits de l'homme d'après les conventions internationales applicables
  - 3.1. *Conventions applicables aux États membres de l'Union Européenne*
    - 3.1.1. *En matière de droits de l'homme*
    - 3.1.2. *Relatives aux normes fondamentales du travail*
  - 3.2. *Conventions applicables aux partenaires méditerranéens*
    - 3.2.1. *En matière de droits de l'homme*
    - 3.2.2. *Relatives aux normes fondamentales du travail*
  - 3.3. *Grille de référence*
    - 3.3.1. *Des principes démocratiques*
    - 3.3.2. *Des droits de l'homme*
4. L'évaluation de l'état de la démocratie et des droits de l'homme faite par l'Union Européenne
  - 4.1. *Algérie*
    - 4.1.1. *Démocratie*
    - 4.1.2. *Droits de l'homme*
  - 4.2. *Égypte*
    - 4.2.1. *Démocratie*
    - 4.2.2. *Droits de l'homme*
  - 4.3. *Israël*

- 4.3.1. *Démocratie*
- 4.3.2. *Droits de l'homme*
- 4.4. *Jordanie*
  - 4.4.1. *Démocratie*
  - 4.4.2. *Droits de l'homme*
- 4.5. *Liban*
  - 4.5.1. *Démocratie*
  - 4.5.2. *Droits de l'homme*
- 4.6. *Maroc*
  - 4.6.1. *Démocratie*
  - 4.6.2. *Droits de l'homme*
- 4.7. *Tunisie*
  - 4.7.1. *Démocratie*
  - 4.7.2. *Droits de l'homme*
- 4.8. *L'Autorité Palestinienne, la Cisjordanie et la bande de Gaza*
  - 4.8.1. *Situation politique*
  - 4.8.2. *Démocratie*
  - 4.8.3. *Droits de l'homme*
- 5. *Conclusion*

**II) QUELQUES PROPOS SUR LA CLAUSE RELATIVE «AU RESPECT DES PRINCIPES DÉMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME» DANS LES ACCORDS D'ASSOCIATION MAGHREB/UNION EUROPEENNE** (recherche de l'équipe de l'Université de Tunis - Prof. Moussa)

- 1. La genèse de la clause
  - A. *La théorie de la bonne gouvernance*
  - B. *La consécration communautaire*
- 2. Le contenu de la clause
  - A. *Le dispositif de la conditionnalité*
  - B. *Les mécanismes de mise en œuvre*

**III) LA DÉMOCRATIE DANS LA JURISPRUDENCE DE LA COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES** (recherche de l'équipe de l'Université de Roma Tre - Prof. Carletti)

**3. DEUX QUESTIONS PARTICULIÈREMENT IMPORTANTES**

**A) LE LIENS ENTRE LA DÉMOCRATIE ET LE NIVEAU DE PROTECTION DES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS** (recherche de l'équipe de l'Université de Catania - Prof. Sapienza)

- 1. L'espace méditerranéen et les droits de l'homme
- 2. Un regard critique sur les liens entre les droits économiques, sociaux et culturels et la démocratie dans l'espace méditerranéen

**B) COMPARAISON ENTRE QUELQUES PAYS DU BASSIN MÉDITERRANÉEN AU NIVEAU DES DROITS SOCIO-ÉCONOMIQUES** (recherche de l'équipe de l'Université Libanaise - Proff. Messarra et Morcos)

- 1. Les droits sociaux dans le bassin euro-méditerranéen
- 2. Les droits économiques dans le bassin euro-méditerranéen
- 3. Synthèse

**C) DÉMOCRATIE ET DROITS DES MINORITÉS DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE** (recherche de l'équipe de l'Université de Sassari - Prof. Fois)

**4. DÉFINIR LA DÉMOCRATIE DANS LE BASSIN DE LA MÉDITERRANÉE: EST-IL POSSIBLE?** (recherche de l'équipe de Université de Messine - Dott. Perrini)

- 1. Les principes et les valeurs de la démocratie
- 2. La démocratie comme forme de gouvernement
  - A. *La légitimité du pouvoir*
  - B. *L'exercice du pouvoir*

3. La dimension sociale et culturelle
4. Les droits de l'homme dans le contexte des sociétés démocratiques de la Méditerranée

## **DEUXIÈME PARTIE: LA DÉMOCRATIE DANS LE BASSIN DE LA MÉDITERRANÉE**

### **1. LE RESPECT DE LA DÉMOCRATIE ET DES DROITS DE L'HOMME DANS LA RIVE SUD DE LA MÉDITERRANÉE**

#### **A) COMPARAISON ENTRE LES DROITS DE L'HOMME EN ISLAM ET CEUX DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES NATIONS UNIES** (recherche de l'équipe de l'Université du Caire - Prof. Abd-El-Sabour Marzouk)

1. L'article premier de la Déclaration universelle
2. L'article 2 de la Déclaration universelle
3. Les articles 3 et 4 de la Déclaration universelle
4. L'article 5 de la Déclaration universelle
5. Les articles de 6 à 11 de la Déclaration universelle
6. L'article 12 de la Déclaration universelle
7. L'article 14 de la Déclaration universelle
8. L'article 16 de Déclaration universelle
9. L'article 17 de la Déclaration universelle
10. L'article 18 de la Déclaration universelle
- A) La justice sociale et Abou Zar Al Gaaffary*
- B) Le cinquième des Califes Rachédines*
- C) L'Islam rationalise la propriété*
- D) L'aumône (La Zakat)*
11. L'article 21 de la Déclaration universelle
12. L'article 23 de la Déclaration universelle

#### **B) LE CAS DU LIBAN**

#### **I) ÉVOLUTION DE LA DÉMOCRATIE ET DES DROITS DE L'HOMME AU LIBAN (2004-2005)** (recherche de l'équipe de l'Université Libanaise - Prof. Messarra)

1. Loi instrumentale aux dépens du principe de légalité
2. Réhabilitation de la magistrature et soutien aux bons arrêts
3. L'échéance électorale: fondement premier de la légitimité et de l'autorité
4. Profiter des acquis du 14 mars et en finir avec le Liban- trottoir
- A. Culture de politique étrangère*
- B. Culture du pacte national*
- C. Mémoire collective et immunité*
5. Les leviers du changement démocratique

#### **II) LA GOUVERNANCE DU PLURALISME COMMUNAUTAIRE AU LIBAN. APPROCHE COMPARATIVE** (recherche de l'équipe de l'Université Libanaise - Prof. Messarra)

1. Deux types de pluralisme
2. Problématique du partage du pouvoir
3. Fédéralisme territorial ou personnel?

#### **III) LOI INSTRUMENTALE ET NORMES DE DROIT: PERSPECTIVE D'UNE ÉVOLUTION AU LIBAN** (recherche de l'équipe de l'Université Libanaise - Prof. Morcos)

1. Les principes et valeurs de la démocratie
2. La démocratie comme forme de gouvernement
3. Dimension sociale et culturelle

**C) LE CAS DU MAROC** (recherche de l'équipe de l'Université de l'Université de Cadi Ayyad – Marrakech - Proff. Sahli et Aghrib)

1. Principes et valeurs de la démocratie

1.1. *La dignité humaine*

1.2. *Principe d'égalité et non discrimination*

1.3. *Le principe du respect de la diversité et de la tolérance*

1.4. *L'État de droit*

1.5. *Promotion et respect des droits de l'homme*

2. La démocratie comme forme de gouvernement

2.1. *La légitimité du pouvoir*

A) *La participation des citoyens à la vie publique et politique*

B) *Des élections libres et honnêtes*

C) *Pluralisme politique: formation des parties politiques et autres associations*

D) *Liberté d'expression, de pensée et d'information*

E) *Respect des minorités*

2.2 *L'exercice du pouvoir doit être identifié avec l'État de droit*

A) *Séparation des pouvoirs*

B) *Protection contre les violations des Droits de l'homme*

3. Dimension sociale et culturelle

3.1. *Développement économique*

3.2. *Développement social*

3.3. *Droit de la santé*

3.4. *Développement culturel*

**D) LE CAS DE LA TUNISIE** (recherche de l'équipe de l'Université de Tunis - Proff. Moussa et Tahar)

1. Principes et valeurs de la démocratie

1.1 *La dignité humaine*

A) *L'interdiction et l'incrimination de certains actes portant atteinte à la dignité*

B) *La protection de l'intégrité physique et morale de la personne humaine dans le domaine médical*

C) *La protection de la dignité des personnes détenues*

D) *La protection de la dignité des personnes âgées*

E) *La protection de la dignité des personnes handicapées*

F) *La protection de la dignité de l'enfant*

G) *La garantie de la dignité humaine à travers la protection des données à caractère personnel*

1.2 *Le principe d'égalité et de non discrimination (égalité entre hommes et femmes)*

A) *L'égalité des sexes dans le Code du statut personnel (C.S.P.)*

B) *L'égalité des sexes dans la législation pénale*

C) *L'égalité des sexes dans la législation civile*

D) *L'égalité des sexes au niveau économique et social*

1.3 *Le principe du respect de la diversité et la tolérance*

A) *La promotion des principes de tolérance et de non-discrimination en tant que valeurs morales*

B) *L'interdiction et l'incrimination de certains actes de discrimination ou d'incitation à la discrimination*

C) *La lutte contre la marginalisation sociale de certaines catégories de personnes*

1.4 *La primauté du droit: l'État de droit*

1.4.1 *La soumission des gouvernants et des autorités publiques à la loi*

1.4.2 *La garantie des droits à la liberté, à la sûreté et à un procès équitable*

A) *Le droit à la liberté et à la sûreté*

B) *La garantie du droit à un procès équitable*

C) *La non-rétroactivité de la loi pénale*

1.5 *Promotion et respect des droits de l'homme*

1.5.1 *La promotion des droits de l'homme*

A) *La création d'un comité supérieur pour les droits de l'homme et les libertés fondamentales*

B) *L'intégration de l'enseignement des droits de l'homme dans la formation des magistrats*

1.5.2 *La garantie des droits « essentiels » de la personne humaine*

A) *Le droit à la vie*

B) *L'interdiction de la torture, des traitements inhumains et dégradants*

- C) *L'interdiction de l'esclavage*
- 2. La démocratie comme forme de gouvernement
  - 2.1 *La légitimité du pouvoir*
    - 2.1.1 *La participation des citoyens à la vie publique et politique*
      - A) *Le droit d'électorat actif et passif*
      - B) *Le droit de tout citoyen de prendre part à la direction des affaires publiques de son Pays*
    - 2.1.2 *Des élections libres et honnêtes*
    - 2.1.3 *Pluralisme politique/formation des partis politiques et autres associations*
      - A) *Concernant les associations*
      - B) *La formation des partis politiques*
    - 2.1.4 *Liberté d'expression, de pensée et d'information*
      - A) *Liberté d'opinion*
      - B) *Liberté d'expression*
      - C) *Liberté de la presse*
      - D) *liberté de réunion et de manifestation*
    - 2.1.5 *Respect des minorités*
  - 2.2 *L'exercice démocratique du pouvoir*
    - 2.2.1 *La séparation des pouvoirs*
      - A) *Les rapports exécutif-législatif*
      - B) *Les rapports entre le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire et l'indépendance de la justice*
    - 2.2.2 *Impartialité de l'État*
      - A) *L'impartialité des pouvoirs publics dans le processus électoral*
      - B) *Le rejet des pratiques anti-patrimonialistes et des conflits d'intérêt*
      - C) *Protection contre les violations des droits de l'homme*
- 3. Dimension sociale et culturelle de la démocratie
  - 3.1 *Développement économique*
  - 3.2 *Développement social*
    - 3.2.1 *La garantie des droits sociaux*
      - A) *Le droit à la santé*
      - B) *Le droit à la sécurité sociale*
    - 3.2.2. *La protection juridique des personnes pouvant être victimes de marginalisation*
    - 3.2.3 *La lutte contre la pauvreté*
  - 3.3 *Développement culturel*
    - A) *Droit à l'éducation et à l'instruction*
    - B) *Droit à participer à la vie culturelle*

**E) LE CAS DE L'ALGÉRIE: LE SYSTÈME POLITIQUE ALGÉRIEN** (recherche de l'équipe de l'Université d'Alger - Prof. Benchikh)

- 1. Principes et caractères généraux du système politique en Algérie
  - 1.1. *L'Assemblée Nationale et le Conseil de la Nation (Sénat)*
  - 1.2. *Les attributions du Pouvoir exécutif: le rôle du Président de la République*
  - 1.3. *Le choix du Président de la République*
  - 1.4. *Le fonctionnement du système constitutionnel et la pratique politique: l'emprise de la Sécurité Militaire sur le fonctionnement des institutions publiques*
- 2. La situation des droits de l'homme
  - 2.1. *La liberté et l'honnêteté des élections*
    - A) *Les élections municipales de 1990 et les élections législatives de 1991*
    - B) *Les autres élections*
  - 2.2. *La création et le rôle des partis et des associations*
  - 2.3. *La reconnaissance et la violation des droits de l'homme*

**2. LE RESPECT DE LA DÉMOCRATIE ET DES DROITS DE L'HOMME DANS LA RIVE NORD DE LA MÉDITERRANÉE**

**A) LE CAS DE L'ESPAGNE: LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME EN ESPAGNE (UNE VISION SYNOPTIQUE)** (recherche de l'équipe de l'Université de Jaén - Proff. de Faramiñán Gilbert et Muñoz Rodríguez)

1. Introduction
2. Le conflit basque
3. Le problème de l'immigration
4. Récupération de la mémoire historique: la guerre civile espagnole et le régime de Franco
5. La violence contre les femmes
6. D'autres questions

**B) LE CAS DE L'ITALIE: PRINCIPES ET VALEURS DE LA DÉMOCRATIE** (recherche de l'équipe de l'Université de Messine - Prof. Panella)

1. Principes et valeurs de la démocratie
  - 1.1. *La dignité humaine*
  - 1.2. *Le principe d'égalité et de non discrimination*
  - 1.3. *Le principe du respect de la diversité et de la tolérance*
  - 1.4. *L'Etat de droit*
  - 1.5. *Promotion et respect des droits de l'homme*
2. La démocratie comme forme de gouvernement
  - 2.1. *La légitimité du pouvoir démocratique*
    - 2.1.1. *La participation à la vie publique et politique et les élections libres et honnêtes*
    - 2.1.2. *Pluralisme politique/formation des partis politiques*
    - 2.1.3. *Liberté d'expression, de pensée et d'information*
  - 2.3. *L'exercice du pouvoir*
    - 2.3.1. *Séparation des pouvoirs et impartialité de l'État*
    - 2.3.2. *Protection contre les violations des droits de l'homme*
3. Dimension sociale et culturelle
  - 3.1. *Développement économique*
    - A) *Inégalités entre le nord et le sud de l'Italie*
    - B) *Droit au travail*
    - C) *Droits syndicaux*
  - 3.2. *Développement social*
    - A) *Mesures en faveur des personnes défavorisées*
    - B) *La stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en Italie*
  - 3.3. *Développement culturel*
    - A) *Le droit à l'éducation*
    - B) *La vie culturelle*

**C) LE CAS DE LA GRÈCE** (recherche de l'équipe de l'Université Panteion d'Athènes - Prof. Perrakis)

1. La Grèce, son ordre juridique et les droits de l'homme: une introduction
  - 1.1. *Profil et identité*
2. Eléments essentiels de la démocratie en Grèce. Acquis et défis
  - 2.1. *L'encadrement juridique et institutionnel*
    - A) *La Constitution de 1975/1986/2001*
    - B) *L'apport du droit international: aspects normatifs et institutionnels*
  - 2.2. *Les institutions nationales de promotion et protection des droits de l'homme*
    - A. *La position du juge*
  - 2.3. *Synthèse des éléments de la démocratie*
    - A) *Principes et valeurs de la démocratie*
      - i. *La dignité humaine*
      - ii. *Les principes de l'égalité et de la non discrimination*
      - iii. *La tolérance et le respect de la diversité*
    - B) *La démocratie comme forme de gouvernement*
    - C) *Dimension sociale et culturelle*
3. Les droits de l'homme essentiels de la démocratie : mise en œuvre et points de conflit dans leur application en Grèce
4. Conclusion

**CONCLUSION: LES PARADIGMES DÉMOCRATIQUES ET LES DROITS DE L'HOMME DANS LE BASSIN DE LA MÉDITERRANÉE** (recherche de l'Université de Rome «La Sapienza» - Dott. Zambrano)